

*Questions orales*

On a mis au point un plan conjoint détaillé dans l'éventualité d'un déversement d'hydrocarbures.

Ma question est la suivante: ce plan a-t-il été ou non mis au point ou fait-il encore l'objet de discussions?

**M. Sharp:** Monsieur l'Orateur, un plan a été mis au point mais il fait encore l'objet de discussions.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Sharp:** Ma réponse aux deux questions est oui.

\* \* \*

**LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES**

LE CAS DES CENTRALES THERMOÉLECTRIQUES AU MAZOUT—LA QUESTION DU CHAUFFAGE AU CHARBON EN CAS DE PÉNURIE

**L'hon. J. A. MacLean (Malpègue):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au ministre de l'Expansion économique régionale. Son ministère a-t-il des programmes d'urgence afin d'aider les centrales thermoélectriques à se convertir au charbon ou à faire d'autres rajustements afin que les régions du pays qui dépendent totalement des centrales thermiques qui fonctionnent au mazout ne soient pas trop touchées par l'augmentation au prix du pétrole brut?

**L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Expansion économique régionale):** Monsieur l'Orateur, je suppose que le député pense surtout aux provinces de l'Atlantique.

**M. MacLean:** Oui.

**M. Jamieson:** Nous avons débattu avec les trois provinces maritimes toute la question de l'approvisionnement en énergie et de l'expansion, mais jusqu'à présent nous n'avons pas nécessairement parlé de conversion. On a surtout parlé des centrales nucléaires qui viendraient s'ajouter aux centrales existantes.

● (1440)

LE PÉTROLE—LES NÉGOCIATIONS AVEC L'ALBERTA ET L'INDUSTRIE—LES INTENTIONS DU MINISTRE

**M. Gordon Towers (Red Deer):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Comme il vient d'échouer avec la province de l'Alberta en matière d'énergie, pour la deuxième fois, avec la réponse qu'il a fournie au député de Calgary-Nord le 18 octobre à l'égard de l'exemption de Syncrude, Canada, Ltd. de la taxe à l'exportation, ce qu'a réfuté M. Spragin...

**Des voix:** Règlement!

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député voudrait peut-être poser sa question au lieu de présenter un argument. La question ne devrait pas prêter à controverse.

**M. Towers:** Le ministre se rendra-t-il humblement en Alberta le 29 octobre pour amorcer un accord entre cette province et l'industrie pétrolière et le gouvernement fédéral, accord qui sera avantageux à tous les Canadiens?

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, je signale à l'honorable représentant que je ne me suis pas entretenu avec M. Spragin mais avec les responsables de

[M. Fraser.]

l'entreprise et j'estime que ma remarque est toujours valable.

**M. Towers:** Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Si le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources essuie un échec à la réunion du 29 octobre en Alberta, le premier ministre promet-il à la Chambre de l'éliminer?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. La question du député est hypothétique.

\* \* \*

**LES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS**

DEMANDE D'OCTROI D'AUGMENTATION AUX INFIRMIÈRES

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, ma question a trait aux infirmières de la Fonction publique fédérale dont la plupart sont au service du ministère des Affaires des anciens combattants. Elle s'adresse au président du Conseil privé qui est chargé de la Commission des relations de travail dans la Fonction publique. Étant donné que les infirmières en cause, dont un bon nombre ne se sont pas présentées au travail ces jours-ci, estiment que la sentence arbitrale a été injuste parce qu'elle n'a pas tenu compte de tous les éléments, le ministre consultera-t-il la Commission des relations de travail dans la Fonction publique au sujet de la possibilité de faire réviser cette décision?

**L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé):** Oui, monsieur l'Orateur. J'en parlerai au président de la Commission et nous examinerons ensemble le point soulevé par mon honorable ami.

**M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires des anciens combattants. Étant donné le mécontentement manifesté par un grand nombre d'infirmières des hôpitaux d'anciens combattants, mécontentement qui ne manquera pas de se refléter sur les soins dispensés aux anciens combattants, le ministre a-t-il instruit ses collègues du cabinet de la situation, a-t-il procédé à des consultations et fait des démarches afin de régler rapidement les questions litigieuses, avant que nos anciens combattants ne soient oubliés?

**L'hon. Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des anciens combattants):** Monsieur l'Orateur, je désire informer le député que j'ai parlé à un membre du cabinet, le président du Conseil du Trésor. Je désire également donner à la Chambre l'assurance que l'on prend bien soin de nos anciens combattants. Bien qu'une partie du personnel infirmier ait quitté le travail pendant trois jours pour formuler son grief, on m'a assuré qu'on prenait bien soin de nos anciens combattants.

**M. Marshall:** Étant donné que le sous-ministre adjoint des hôpitaux a démissionné, le ministre procédera-t-il à une nomination immédiate afin d'assurer que le traitement des anciens combattants se poursuive sans interruption.

**M. MacDonald (Cardigan):** Monsieur l'Orateur, le médecin responsable des hôpitaux de transfert n'a pas démissionné; il a manifesté le désir de prendre sa retraite le 21 décembre. Bien que nous le regrettons, nous avons dû accepter sa démission qu'il a remise pour des motifs personnels.